



Livret : Risque biologique et infectieux en lien avec la COVID-19

Service Assainissement –
Collecte des déchets - Déchetterie

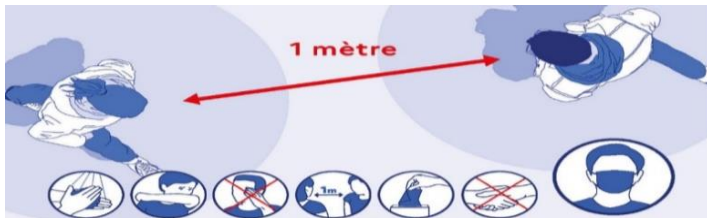


Réalisé le 17/09/2020

Service Hygiène et sécurité

Mesures générales

- Respect des mesures barrières et de la **distanciation physique, le port du masque obligatoire en intérieur comme en extérieur,**
- Eviter le partage de matériel, privilégier le matériel individuel,
- Veiller au respect du port des EPI¹ pendant le travail,
- Lavage des mains au GHA² ou au savon et eau claire systématique avant la pose des gants et après leurs retraits,
- **Nettoyage régulier des surfaces de contacts,** ainsi que les surfaces de travail,
- **Aérer les locaux,**
- Limiter le nombre de personnes présentes simultanément dans le vestiaire, salle de pause et salle de restauration,
- **Prendre une douche en fin de service** dans la mesure du possible,
- Signaler au N+1 toutes les difficultés rencontrées (EPI, protocole, signalement...),
- Respect des différents protocoles édités par votre collectivité.



¹ Equipement de protection individuelle

² Gel hydroalcoolique

Protocole d'utilisation et désinfection des EPI et du matériel de travail

Après le travail : Désinfection des EPI lavables :

- Changer **quotidiennement** les tenues de travail
- **Organiser le nettoyage des tenues de travail des agents :**
 - **Si réalisé en interne : Lavage à 60°C pendant 30 minutes**
 - **Si prestataire extérieur :** échanges avec le prestataire sur l'organisation de cet entretien
 - **Si réalisé par les agents** (bien que non prévu par le code du travail) : **Lavage à 60°C pendant 30 minutes**

Consignes strictes : Récupération des vêtements de travail dans sacs poubelles hermétiques à la fin de la journée

- **Ne pas mélanger** ses vêtements avec les vêtements de ville

Après le travail : Désinfection du matériel et EPI réutilisables :

Nettoyer avec un produit désinfectant les EPI et matériels



Où

- 1) Remplir un bac / seau avec une solution eau + détergent selon les recommandations (FDS)³,
- 2) Mettre les EPI dans cette solution,
- 3) Frotter à l'aide d'une brosse et rincer à l'eau claire,
- 4) Laisser sécher dans une atmosphère non contaminée.

Ces étapes sont à réaliser avec des gants de protection (risque lié au contaminant et au caractère corrosif des produits de désinfections)

Après le travail : Déposer les EPI à usage unique, dans une poubelle prévue à cet effet.

³ Fiche de données de sécurité (fourni par le fabricant).

Protocole sanitaire agent de collecte des déchets ménagers

Avant la collecte :

- Arriver avec ces vêtements personnels et suivre le protocole « utilisation et de désinfection des EPI et du matériel de travail »,
- **Prioriser la collecte** des ordures ménagères et la collecte de fermentescibles ainsi que ceux concernant les DASRI⁴ et autres déchets issus des activités sanitaires.

Pendant la collecte :

- Aérer la plus souvent possible le véhicule,
- Mettre en place des **équipes fixes, avec port du masque obligatoire dans la cabine, même si la distanciation est possible.**
- Se laver les mains à minima quand l'agent retire ses gants et quand il monte dans la cabine),
- Les agents ne doivent pas récupérer les déchets restés au fond des bacs et ne doivent **jamais ramasser les déchets sans gants**. Le port du masque est obligatoire sauf si contre-indication médicale.



Après la collecte :

- **L'intérieur et l'extérieur de la BOM doivent être désinfectés quotidiennement** en étant équipé d'EPI adaptés (masque FFP2, gants, combinaison, lunettes de protection hermétiques),
- **Prendre une douche** une fois les EPI et la BOM désinfectés.

⁴ Déchets des activités de soins à risque infectieux

Protocole sanitaire agent de déchèterie

Avant l'arrivée des usagers :

- Suivre le protocole « d'utilisation et désinfection des EPI et du matériel de travail » ci-dessus,
- Nommer un agent qui s'occupera de l'accueil des usagers,
- Aérer le local du gardien,
- Affichage à l'entrée du site pour rappeler les gestes barrières,
- **Interdire le prêt des équipements et matériels.**

Pendant l'accueil des usagers :

- **Ne pas faire descendre les usagers de leurs véhicules** pour aller à l'accueil, **uniquement pour récupérer si nécessaire un bon de pesée,**
- Autoriser l'entrée après une identification de la nature et du volume des déchets,
- Limiter l'aide aux administrés pour le déchargement,
- **Port du masque obligatoire,**
- Informer les usagers sur les mesures de protection au COVID-19.

Après le déchargement des usagers :

- **Se laver les mains après avoir été en contact avec un usager ou un autre agent,**
- Si vous avez aidé un usager, éliminer les gants de protection dans une poubelle dédiée à cet effet et se laver les mains.

Fin de service :

- Suivre le protocole « d'utilisation et désinfection des EPI et du matériel de travail » ci-dessus,
- **Prendre une douche** une fois l'étape de désinfection réalisé et procéder à une **désinfection des locaux de travail.**

Protocole sanitaire agent en charge de STEP

Avant d'intervenir sur STEP : **Arriver avec ces vêtements personnels** et suivre le protocole « d'utilisation et de désinfection des EPI et du matériel de travail » ci-dessus.

Pendant l'intervention sur STEP :

- Continuer **d'assurer les précautions prises en temps normal** pour se prémunir des agents pathogènes présents habituellement dans les eaux usées,
- Veiller au port de **masques respiratoires à ventilation assistée** quand les interventions comportent des **risques d'éclaboussures ou d'aérosols**,
- Eviter de se toucher le visage (**proscrire les contacts main, bouche**).



Après intervention sur STEP :

- Retirer vos EPI **avant de rentrer dans le local** de la station d'épuration,
- Eliminer dans une poubelle dédiée les EPI à usage unique,
- **Les EPI réutilisables seront désinfectés** comme indiqué dans « Protocole d'utilisation et de désinfection des EPI et du matériel de travail »,
- **Prendre une douche en fin de service** une fois les EPI et le matériel désinfectés,
- Procéder ensuite à une **désinfection des locaux de travail ainsi que des surfaces de contact**.

Protocole sanitaire agent de salubrité

Avant de commencer son activité :

- **Arriver avec ces vêtements personnels** et suivre le protocole « d'utilisation et de désinfection des EPI » ci-dessus,
- Attribuer dans la mesure du possible des **outils de travail individuels** et faire utiliser les **engins de façon nominative**.

Pendant son activité :

- Maintenir une **distanction physique** d'au moins 1 mètre avec les usagers et les autres agents,
- Le nettoyage avec jet à haute pression est déconseillé (**à part en présence d'EPI adaptés**),
- **Prioriser le nettoyage avec l'autolaveuse,**
- Le port des **gants et de masque de protection est obligatoire**, le lavage des mains est réalisé systématiquement avant la pose des gants et après leurs retraits,
- Eviter de se toucher le visage (**proscrire le contact main, bouche**),
- Pour la prise de pause l'agent doit retirer ses gants et effectuer un lavage des mains après les avoir enlevés et un lavage des mains avant de les rééquiper.

Après son activité :

- Éliminer dans une poubelle dédiée les EPI à usage unique,
- **Le matériel de travail et les EPI seront désinfectés** (voir « Protocole d'utilisation et de désinfection des EPI et du matériel de travail »),
- **Prendre une douche une fois les EPI et le matériel désinfecté,**
- Procéder ensuite à une **désinfection des locaux de travail ainsi que des surfaces de contact**.

Contacts

Chef de service / ACFI	CANTIER Serge	04.68.34.86.29	s.cantier@cdg66.fr
ACFI / préventeur	SAGELOLY Julien	04.48.22.03.61	j.sageloly@cdg66.fr
ACFI / préventeur	BOURDIN Clément	04.48.22.03.63	c.bourdin@cdg66.fr
ACFI / préventeur	DUBUC Daniel	04.48.22.03.62	d.dubuc@cdg66.fr
Secrétaire du service hygiène et sécurité	VILE Françoise	04.68.34.86.26	f.vile@cdg66.fr

Site web du Centre de gestion : <http://www.cdg66.fr/>